

<b>Zeitschrift:</b>	Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie = Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
<b>Band:</b>	11 (1993)
<b>Artikel:</b>	Trajectoires de rupture de formation et délinquance : comparaison des jeunes suisses et étrangers
<b>Autor:</b>	Bolzman, Claudio / Eckmann-Saillant, Monique
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1051264">https://doi.org/10.5169/seals-1051264</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**CLAUDIO BOLZMAN • MONIQUE ECKMANN-SAILLANT**

**TRAJECTOIRES DE RUPTURE DE FORMATION ET  
DÉLINQUANCE: COMPARAISON DES JEUNES  
SUISSES ET ÉTRANGERS**

Nous avons eu l'occasion de mener, dans le cadre du PNR 29,<sup>(1)</sup> une recherche sur les trajectoires, situations et stratégies des jeunes en rupture de formation dans le canton de Genève (Cf. Eckmann-Saillant et al., 1992). Nous avons réalisé, en collaboration avec des travailleurs sociaux, des entretiens semi-directifs avec 82 jeunes âgés entre 15 et 21 ans, dont une moitié de Suisses et une moitié d'étrangers.

Le matériel récolté dans cette recherche nous permet d'examiner les liens éventuels entre trajectoires de rupture de formation et comportements déviants. Nous analysons également si ces liens apparaissent de manière plus marquée dans la population suisse ou dans la population étrangère.

Nous considérons que la rupture de formation est une situation qui accroît les risques de vulnérabilité sociétale.<sup>(2)</sup> Dans ce contexte, la probabilité de vivre des interactions vulnérantes augmente. Toutefois, selon nos observations, on ne peut pas établir de lien mécanique entre rupture de formation, vulnérabilité sociétale et comportement délinquant. L'existence d'une telle relation va dépendre du contexte de rupture de formation, de la trajectoire précédente du jeune et de sa famille, des aspirations du jeune et des moyens dont il dispose pour les atteindre.

Dans cette présentation, nous allons premièrement faire quelques considérations générales sur la relation entre rupture de formation, vulnérabilité sociétale et délinquance. Ensuite nous analyserons quelques données quantitatives de notre recherche concernant les liens entre ces variables. Pour examiner cette relation en tenant compte du facteur nationalité, nous procéderons à une analyse de type qualitative susceptible de nous donner un aperçu plus précis de la complexité de ces liens.

## **1. Quel lien entre rupture de formation et trajectoires de déviance?**

Nous définissons la rupture de formation comme une sortie du système de formation sans achèvement d'un parcours de formation post-obligatoire, sanctionnée par un diplôme. Quitter le système de formation dans ces conditions et entrer à 16 ans sur le marché du travail était tout à fait courant il y a vingt ou trente ans. Ainsi, telle était la situation d'un tiers de jeunes à Genève en 1960. Sous l'angle des normes sociales, cela faisait partie de la trajectoire typique des jeunes ouvriers. Or, ce qui a été considéré comme une situation «normale» il y a une génération est devenu une situation marginale, hors normes, même si la sortie du système de formation survient après l'âge de l'obligation scolaire (norme légale). Aujourd'hui, la fraction de jeunes (entre 5 et 9%) qui vit cette situation est problématisée comme groupe à risque. La vie des jeunes qui ne sont pas en formation entre 15 et 20 ans se trouve ainsi profondément modifiée, que ce soit du point de vue de leur situation matérielle ou de celui de leur statut social.

Dans une société où le système scolaire constitue l'espace de définition de la jeunesse, ne pas se trouver en formation signifie ne pas avoir droit à un certain nombre de prestations financières et sociales (allocations de formation, bourses, logements pour étudiants, etc.) et surtout ne pas disposer d'un statut social bien défini, puisqu'on n'est ni apprenti, ni élève. Les jeunes hors formation sont donc dans une situa-

tion précaire et incertaine. D'autre part, l'issue du travail non qualifié au terme de la scolarité obligatoire est devenue très peu fréquente et n'est plus encouragée par les agents de l'école et de l'orientation professionnelle. Sur le marché du travail, il n'est plus perçu comme normal d'embaucher à l'âge de 15 ou 16 ans des jeunes sans qualification reconnue.

Les jeunes en rupture de formation font donc partie d'un véritable «no man's land» en ce qui concerne leur situation scolaire et professionnelle. Du fait que leur situation est perçue comme hors normes, on peut estimer qu'en tout cas une partie de ces jeunes se trouvent en position de vulnérabilité sociétale, ce qui veut dire d'une part qu'ils se trouvent dans une position structurelle défavorable et d'autre part qu'ils sont fortement exposés aux interactions vulnérantes de la part des institutions (Walgrave et Vettenburg, 1986).

On connaît le rapport entre inégalités structurelles et expériences stigmatisantes. La vulnérabilité des jeunes augmente à la fois en fonction de leur position socio-économique et culturelle et en fonction de leurs échecs antérieurs. Les processus de stigmatisation (Goffmann, 1968; Becker, 1985) mettent en évidence ce lien entre position sociale, expériences stigmatisantes et intériorisation des stigmates aussi bien comme résultat d'interactions interindividuelles que comme héritage socio-culturel et familial. Cela se ressent particulièrement sur le plan des attentes et des rencontres dans le cadre de l'institution scolaire (Grootaers, 1981). Ainsi, l'échec scolaire n'est pas vécu seulement comme une sanction par rapport aux compétences scolaires ou professionnelles, mais aussi comme l'effet d'une marginalisation et d'une disqualification sociale.

Ce n'est donc pas la rupture de formation à elle seule qui accroît la vulnérabilité sociétale et, par-là, le risque de comportements déviants pour faire face à la situation. La vulnérabilité sociétale s'accroît lorsque l'absence de formation va de pair avec d'autres phénomènes:

échecs scolaires précédents, milieu social fragile, ruptures familiales, réseau social marginal, stigmatisation, intérieurisation des stigmates.

Si l'on introduit maintenant la variable nationalité, on pourrait penser que les jeunes étrangers en rupture de formation sont davantage en situation de vulnérabilité sociétale que les jeunes suisses. En effet, on sait que les jeunes issus de la migration sont en majorité originaires des milieux sociaux modestes, ils sont davantage touchés par la problématique de l'échec scolaire et de l'absence de formation. Par ailleurs, ils sont soumis à plus de pressions familiales en vue d'atteindre une mobilité sociale ascendante, ils partagent souvent deux, voire trois cadres normatifs de référence qui peuvent les amener à relativiser plus facilement les normes sociales (Schrader et al., 1979; Sellin, 1984). Ces différents facteurs laisseraient penser que les risques de comportements déviants sont plus grands chez les jeunes étrangers que chez les jeunes suisses.

Cependant, il n'y a pas de lien mécanique entre vulnérabilité sociétale et comportement déviant. La sortie du système de formation et les ruptures diverses qui peuvent l'accompagner ne déterminent pas à l'avance des formes de régulation ayant des effets spécifiques sur les modes de vie des jeunes. En effet, nous considérons ceux-ci comme des acteurs, autrement dit comme des personnes qui ont intérieurisé un certain nombre de valeurs, qui ont des aspirations et qui font leur propre évaluation de leur situation. L'interaction entre ces facteurs ainsi que l'éventuelle influence qu'exercent sur eux des instances régulatrices amènent les jeunes à élaborer leur propres stratégies d'action sociale. Les stratégies sont des formes d'orientation par rapport aux valeurs dominantes et entraînent des comportements qui peuvent être plus ou moins en accord avec les normes sociales.

Certaines stratégies augmentent la distance d'avec le milieu ambiant et ses valeurs et attentes, ou encore montrent une opposition affirmée par une sous-culture, ce qui peut amener les jeunes dans des «carrières» (Goffman, 1968) où la déviance est visible et repérée par les insti-

tutions de contrôle social. C'est le cas notamment lors de l'adoption de stratégies «anomiques» (Merton, 1938) ou lorsque les jeunes entrent dans «la galère» (Dubet, 1988). Toutefois, les jeunes peuvent aussi adopter des stratégies de «surconformisme» ou de «retraitisme» afin d'éviter des confrontations négatives avec les institutions de contrôle social (Walgrave et Vettenburg, 1986).

Examinons maintenant, à la lumière des résultats de notre recherche, la relation entre rupture de formation et délinquance.

## **2. Rupture de formation et délinquance: une relation qui s'accentue avec le temps**

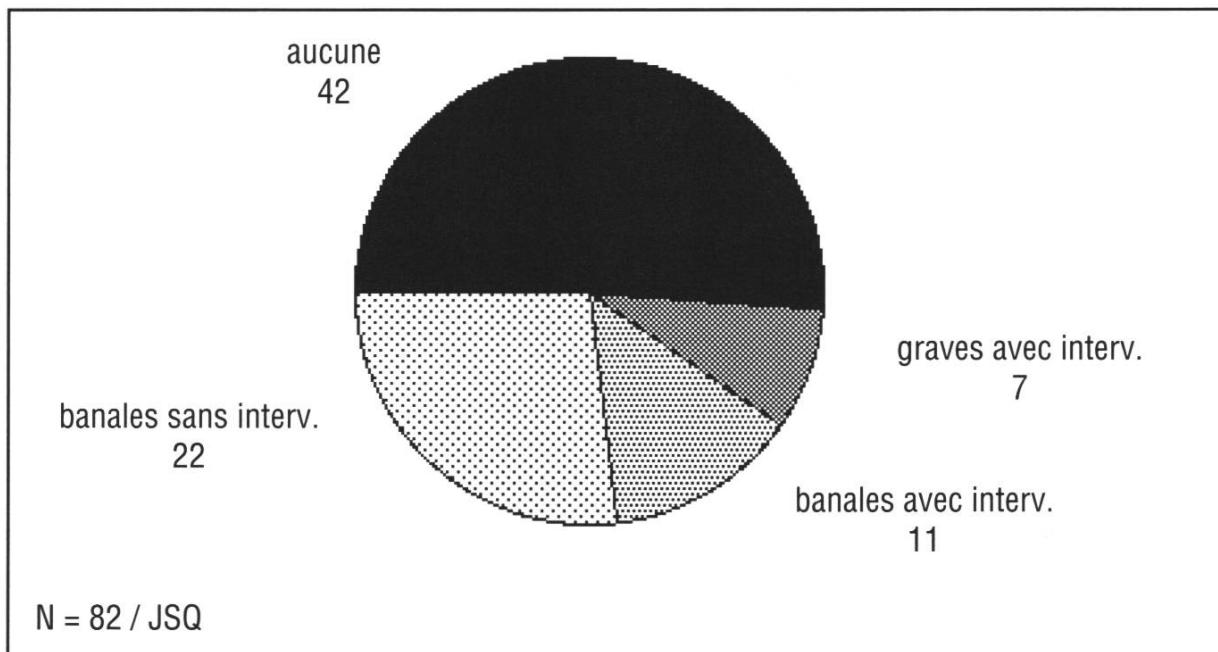
Lors des entretiens que nous avons eu avec les 82 jeunes, ils nous ont fait part des difficultés qu'ils ont rencontré avec la justice. Ils ont souvent évoqué ouvertement cette dimension, dans la mesure où ils avaient déjà auparavant établi, pour la plupart, des relations de confiance avec les travailleurs sociaux, qui connaissaient par ailleurs leurs trajectoires dans ce domaine.

Etant donné que notre recherche ne se situe pas dans une perspective criminologique, notre définition des infractions n'est pas aussi détaillée que celles utilisées habituellement par la justice. Nous avons classé les situations des jeunes par rapport à la justice en quatre catégories: ceux qui n'ont commis aucune infraction, ceux qui ont commis des infractions qu'ont peu qualifier de banales (infractions au code de la route, resquille, vol à l'étalage, consommation des drogues «douces») et sans prise en charge institutionnelle, ceux qui ont commis des infractions banales qui ont été suivies par une prise en charge institutionnelle, enfin ceux dont la situation peut être définie comme de «délinquance grave et persistante» (Walgrave et Vettenburg, 1986).

Le graphique 1 montre la répartition des interviewés dans les quatre catégories.

**Graphique 1**

Infractions des jeunes et intervention institutionnelle



Ces données font apparaître que 40 jeunes, soit près de la moitié, ont eu à faire à la justice, avant, pendant ou après la rupture de formation. Cependant, leurs démêlés avec la justice concernent le plus souvent des infractions qui peuvent être définies comme banales (33 cas). Ils s'agit notamment des infractions à la loi sur la circulation routière ou à celle sur les stupéfiants. Dans 22 cas, aucune prise en charge institutionnelle n'a été effectuée, alors que dans 11 cas une prise en charge du type appui éducatif, placement en foyer, etc., a eu lieu.

Il reste un dernier groupe de 7 jeunes (8,5%), ne comprenant aucune fille, qui ont commis des actes de «délinquance grave et persistante». Dans 5 cas sur 7 cette situation est liée à une forte toxicodépendance.

Dans l'ensemble, les jeunes hors formation ne peuvent donc pas être considérés comme ayant des comportements délinquants plus importants que les autres jeunes de leur classe d'âge. En effet, on sait que

dans toutes les couches sociales on trouve des jeunes qui commettent des petits délits pendant l'adolescence. Ils ont tendance à abandonner ces comportements délinquants lors de l'acquisition du statut d'adulte (Leblanc, 1976-77, Bachman et al., 1978).

Nous trouvons cependant une relation entre le nombre de tentatives de formation échouées et les comportements délinquants: plus un jeune a essayé et échoué de formations et plus il a tendance à commettre de délits graves. En effet, parmi les jeunes qui n'ont commencé aucune formation, aucun ne se trouve dans une situation de délinquance grave et persistante, alors que c'est le cas de 13% des jeunes ayant commencé deux formations ou plus. A l'inverse, si deux tiers des jeunes qui n'ont commencé aucune formation n'ont eu des problèmes avec la justice, ceci est le cas de seulement 40% des jeunes qui ont fait deux tentatives ou plus de formation. On peut penser que le phénomène d'entrée dans un circuit de déviance est lié à la durée de la période passée dans le no man's land de l'absence de formation. Les échecs successifs des formations entreprises, chaque fois un peu moins cotés, génèrent chez les jeunes des sentiments d'impuissance et de fatalisme, qui les amènent à une mise à l'écart progressive et à l'abandon de la voie normée de la réussite sociale.

Cette explication tend à être confirmée par la relation entre âge et délinquance, qui est mise en évidence dans le tableau 1.

**Tableau 1**

Age et problèmes avec la justice  
(% par ligne)

Age	Problèmes avec la justice					N
	aucun	banal	pas d'interv.	banal	grave	
15-18 ans	56.8	27.3		13.6	2.3	44
19 ans et +	44.7	26.3		13.2	15.8	38
Ensemble	51.2	26.8		13.4	8.5	82

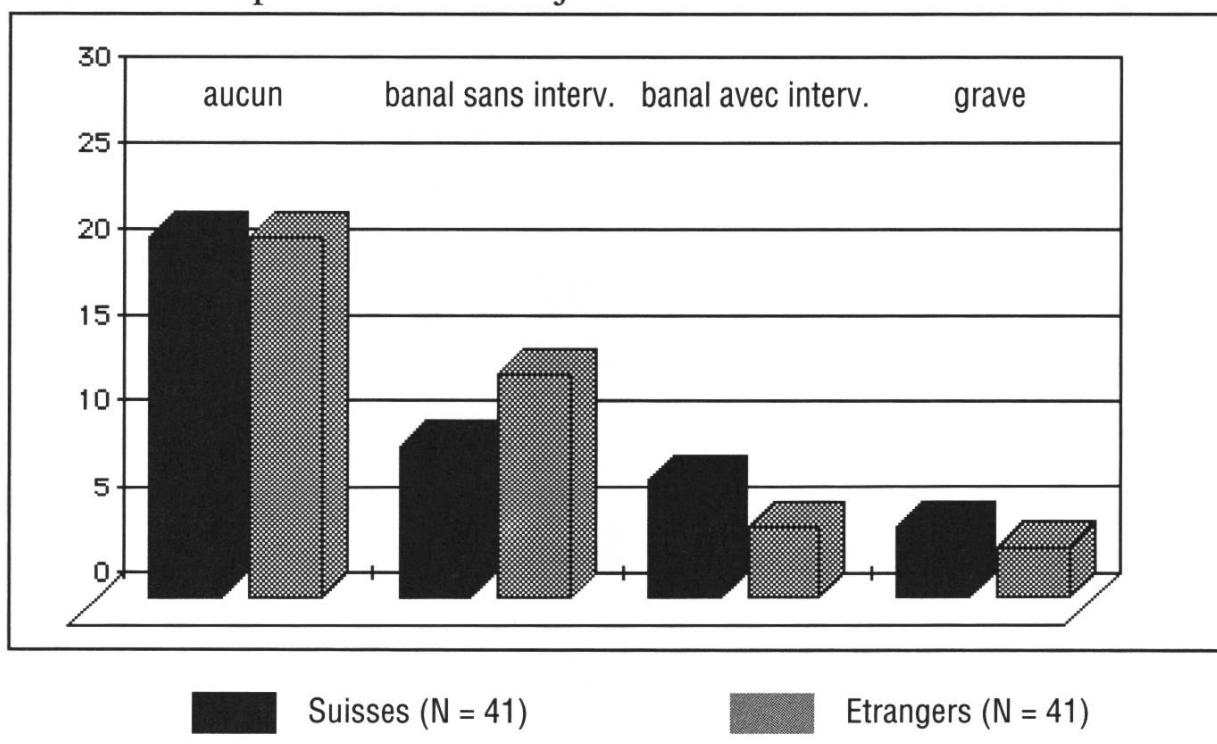
On observe que les adolescents les plus jeunes sont moins nombreux à se trouver dans des situations de délinquance grave et persistante que les plus âgés et plus nombreux à ne pas avoir eu des problèmes avec la justice.

Ces chiffres, bien que concernant un échantillon restreint, laissent entrevoir que l'absence durable de formation est un facteur de vulnérabilité sociétale qui peut influencer les trajectoires des jeunes, dans le sens d'un plus grand risque de comportements déviants pouvant se prolonger au delà de l'adolescence.

### **3. Comparaison des comportements déviants entre les jeunes suisses et étrangers en rupture de formation**

A première vue, les jeunes suisses et étrangers interviewés sont concernés de manière égale par les comportements déviants.

**Graphique 2**  
Nationalité et problème avec la justice



Le graphique 2 montre qu'il n'y a pratiquement pas de différence dans le type de délinquance entre Suisses et étrangers, tout au moins dans les deux cas de figure extrêmes. La seule légère différence concerne la délinquance banale où les jeunes suisses ont été un peu plus souvent pris en charge institutionnellement suite à une action de ce type que les étrangers. Nous reviendrons plus loin sur l'explication de cette différence.

Pour l'instant retenons que la dichotomie Suisses/étrangers semble peu pertinente pour comprendre la relation entre rupture de formation et comportements déviants. Il s'agit de deux catégories trop générales pour rendre compte des trajectoires des jeunes. En effet, parmi la catégorie «Suisses» nous trouvons des étrangers naturalisés dont les expériences sont similaires à celles des jeunes de la deuxième génération d'immigrés; de même, parmi la catégorie «étrangers», il y a des jeunes Français nés à Genève dont les itinéraires sont assez semblables à ceux des jeunes Suisses. Par ailleurs, à l'intérieur de chaque catégorie nationale il y a des différences importantes de milieu social, puisqu'on trouve aussi bien parmi les Suisses que les étrangers des jeunes issus des familles très précaires, des familles ouvrières ainsi que des familles de classe moyenne et aisée.

C'est surtout au niveau des couches inférieures que la différence «Suisses»/«étrangers» est pertinente pour l'analyse des trajectoires. En revanche, au niveau des couches moyennes et supérieures, le poids de la variable nationalité est moins important.

Ces considérations nous amènent à élaborer une typologie qui distingue six types de trajectoires. Les critères pour la définition de ces six types sont le milieu social d'origine (précaire, populaire, moyen/aisé), le type de mobilité familiale (migration ou non) et les stratégies adoptées face aux difficultés (conformisme ou révolte). Le critère principal est le milieu social d'origine, les deux autres étant complémentaires.

Au niveau des jeunes issus des familles précaires une distinction s'impose entre les Suisses et les migrants récents, arrivés dans la Confédération depuis peu de temps.

Pour ce qui est des jeunes issus des familles ouvrières on peut encore introduire la distinction entre les jeunes suisses et ceux issus de la migration.

En revanche, dans les couches moyennes la différence la plus importante passe par le type d'attitude adopté face à la société: révolte ou conformisme. La nationalité ne constitue pas ici un facteur de différenciation.

Les jeunes *suisses* les plus touchés par la délinquance sont ceux issus des familles précaires et des couches moyennes à attitude «révoltée». Les jeunes de la couche inférieure se trouvent dans une situation intermédiaire. Ceux des couches moyennes à attitude «conformiste» sont beaucoup moins concernés et, lorsque c'est le cas, il s'agit de délinquance banale.

Parmi les jeunes *étrangers*, ce sont surtout ceux de la deuxième génération, socialisés donc principalement en Suisse et ayant fait leurs études primaires ici, qui sont les plus touchés par des comportements déviants. Les jeunes migrants récents le sont beaucoup moins.

Dans le cadre de cette présentation nous ne pouvons pas présenter de manière détaillée les caractéristiques de chaque type.<sup>3</sup> Nous analyserons brièvement ici les six types de trajectoires familiales et scolaires des jeunes, les circonstances de la rupture de formation, les valeurs et stratégies des jeunes, tous des facteurs en relation avec l'existence (ou non) de comportements déviants.

## Précaires suisses

Ces jeunes (3 filles et sept garçons) sont ceux qui connaissent au départ la vulnérabilité sociétale la plus importante parmi les interviewés. En effet, ils sont issus de familles souvent chaotiques, où accidents sociaux, économiques et psychiques se mêlent. La conséquence en a souvent été une prise en charge par l'assistance, l'assurance-invalidité ou encore les circuits médico-psychiatriques. Les jeunes eux-mêmes ont été souvent placés dans des foyers tôt dans leur enfance. Quand on connaît les effets stigmatisants de ces prises en charge, on imagine aisément la marginalisation de ces familles.

Dans ce contexte, le processus de mise à l'écart s'est poursuivi à l'école primaire où 6 jeunes sur 10 ont connu un ou plusieurs doublages et trois ont fréquenté la filière spécialisée. Avec un si faible capital scolaire, leurs possibilités de choix de formation post-obligatoire étaient d'entrée trop restreintes et ils ont vite abandonné après les premiers échecs, d'un apprentissage pour la plupart.

Leurs expériences négatives avec l'école et les institutions en général, les amènent à intérioriser des stigmates, à développer une image négative de soi et une attitude fataliste face à l'avenir.

Ils se retrouvent dans des réseaux sociaux de jeunes marginaux où leur visibilité par rapport aux instances de contrôle sociale est plus grande. Ainsi, il n'est pas étonnant que lorsque des jeunes ont des problèmes avec la justice – ce qui est le cas de 5 sur 10 (près de la moyenne de l'échantillon) – ils ne restent pas aux accrocs banals, mais ont à faire face à des interventions lourdes, souvent des placements. C'est la catégorie qui vit les plus fortes interventions de contrôle social; on peut se demander jusqu'à quel point c'est l'effet des actes commis par les jeunes ou si cela découle de la stigmatisation du groupe familial déjà précaire auparavant. En tout état de cause, ici une position structurelle vulnérable accroît les risques d'interactions vulnérantes.

## Précaires étrangers

On trouve ici notamment des enfants des saisonniers portugais, espagnols ou kossovars, arrivés récemment en Suisse (6 filles et 8 garçons). Ces jeunes sont aussi en position de vulnérabilité sociétale: issus de familles de condition modeste, ils ont dû vivre pendant de longues périodes séparés d'un ou de leurs deux parents en raison de l'interdiction du regroupement familial, imposée par le statut de saisonnier.

A leur arrivée en Suisse, ils ont beaucoup de difficultés à commencer ou poursuivre une formation post-obligatoire. Certains n'en ont pas la possibilité légale du fait qu'ils ont rejoint clandestinement leurs parents et n'ont pas de statut juridique reconnu en Suisse. La plupart ne possèdent pas un bagage scolaire suffisant par rapport aux exigences de l'école suisse.

Toutefois, malgré leur statut juridique fragile, pour ces jeunes migrants récents, l'absence de formation constitue une expérience moins déstructurante que pour les jeunes suisses précaires. Relevons tout d'abord qu'il s'agit ici d'un des rares groupes pour lequel le modèle «jeune ouvrier» reste toujours valable: pour eux le travail manuel non qualifié fait partie de leur horizon normal de vie; entrer tôt sur le marché du travail, avoir une activité rémunérée est valorisant car cela permet au jeune d'avoir une place reconnue dans sa famille et sa communauté.

La plupart de ces jeunes gagnent donc leur vie, parfois en travaillant au noir. D'autre part la famille, la communauté immigrée, des lieux d'accueil créés par des associations ou des travailleurs sociaux structurent fortement leur vie sociale et empêchent leur marginalisation et, par-là, l'émergence des comportements déviants. Il n'est donc pas étonnant que le taux de délinquance de cette catégorie soit le plus faible de l'échantillon: 80% de ces jeunes n'ont jamais eu de problème avec la justice.

Ainsi, malgré leur fragilité statutaire, ces jeunes sont protégés des interactions vulnérantes. Il se peut cependant qu'à terme, lorsqu'ils auront intérieurisé davantage les modèles culturels dominants de la société suisse, mais que leurs moyens d'atteindre ces modèles leurs feront défaut, ils adoptent des stratégies «anomiques» (Merton, 1938) qui les exposent davantage aux intercations vulnérantes.

## Les couches inférieures suisses

Il s'agit de jeunes (10 garçons) issus des familles modestes habitant à Genève depuis fort longtemps. Même si les histoires de ces familles sont moins chaotiques que celles des «précaires/assistés», elles sont loin d'être des «familles sans histoires». Bien qu'elles aient vécu aussi des situations qui les placent dans un contexte de vulnérabilité sociétale (alcoolisme, chômage, maladie), elles ont pu les gérer le plus souvent sans intervention d'instances de contrôle social, à l'égard des quelles elles expriment beaucoup de méfiance.

Le capital scolaire des parents de ces jeunes est plus élevé que chez les «précaires». La plupart d'entre eux possède un CFC. Mais le parcours scolaire des jeunes ressemble à celui des «précaires»: débuts de scolarité difficiles avec redoublements et expériences stigmatisantes à l'école primaire, puis une forte dégradation de la situation scolaire pendant le Cycle où seulement la moitié d'entre eux achève la 9ème, et dans les sections les moins prestigieuses. La rupture de formation est souvent liée à un échec d'apprentissage, à des problèmes de santé ou encore au souhait de gagner rapidement sa vie. En effet, comme les immigrés récents, ces jeunes sont aussi attachés au modèle du «jeune ouvrier»: ils valorisent le travail manuel et considèrent qu'on peut vivre sans CFC.

Cette catégorie exprime la méfiance traditionnelle des «dominés» à l'égard des agents de contrôle social. A la différence des précaires, on essaye de se maintenir à distance de tout ce que représente l'autorité,

dans la mesure où les interventions externes sont perçues comme désstructurantes. Ainsi, alors que dans ce groupe il y a un faible taux de délinquance apparent (4 sur 10), ils est accompagné cependant d'une forte prise en charge institutionnelle. Les délits que les jeunes ont relatés ont tous été classés comme «délits banals», or, trois délits sur quatre sont assortis d'une prise en charge institutionnelle. Ici donc la vulnérabilité sociétale ne débouche pas sur des comportements déviants importants, mais lorsque ceux-ci sont repérés, le contrôle social est sévère.

## **La deuxième génération d'immigrés**

Cette catégorie est composée de 18 jeunes (15 garçons et 3 filles), nés en Suisse ou y ayant effectué leur scolarité primaire. Leurs parents sont originaires d'Italie et d'Espagne, voir d'Afrique du Nord. A la différence des familles précaires et ouvrières suisses, ces familles sont des familles «sans histoires» qui ont dû fournir la preuve de leur conformité aux normes pour obtenir l'autorisation de séjourner en Suisse. Elles font partie donc de l'«ancienne immigration» et travaillent en Suisse comme ouvriers ou employés subalternes.

Ces familles ont des aspirations plus élevées en matière de formation pour leurs enfants que les familles ouvrières suisses: le but est clair pour elles, mais le «comment» est moins évident. Etant donnée l'importance des attentes, la rupture de formation est un phénomène graduell.

La scolarité primaire de ces jeunes est meilleure que celle des jeunes ouvriers ou précaires suisses. C'est au Cycle d'orientation que leur carrière scolaire décline alors que leurs aspirations en matière de formation restent élevées. La première formation post-obligatoire répond en général aux aspirations du jeune et de sa famille mais dépasse souvent ses moyens. Un échec scolaire les oblige à revoir à la baisse leurs aspirations et à se rabattre sur une formation moins valorisée socialement. Cette séquence peut se répéter deux ou trois fois avec une dimi-

nution de l'investissement, une démotivation croissante et une révolte contre les conditions de formation ou de travail.

Ce parcours scolaire témoigne de deux sortes de contradictions qui traversent la vie des jeunes: un rapport ambivalent au monde ouvrier, un rapport ambivalent à la société de résidence. La première tension reflète à la fois le désir de répondre aux attentes de mobilité sociale ascendante des parents et de rester fidèle au monde ouvrier de ces mêmes parents; la seconde atteste à la fois de la recherche d'insertion dans la société suisse et de garder le contact avec la culture du pays d'origine.

L'échec de la formation peut ainsi être vécu comme un repli obligé sur le monde social et culturel des parents et/ou comme une révolte contre la société de résidence qui apparaît comme plus fermée que prévu à leurs désirs. Cette nouvelle situation est vécue comme discriminatoire et engendre frustration et agressivité qui s'expriment sous la forme de comportements déviants: plus de la moitié de ces jeunes ont eu affaire avec la justice, pour des actes de petite délinquance, mais celle-ci reste banale et n'aboutit que rarement à des formes de prise en charge.

On constate ici que la rupture de formation rend fortement vulnérables les jeunes, faisant apparaître des conduites délinquantes, sans que pour autant ils entrent dans des véritables «carrières de déviance». C'est comme si l'on se permettait certains écarts mais sans oser franchir le seuil qui fermerait toute perspective d'avenir dans la société de résidence.

### **Les révoltés anticonformistes des couches moyennes**

Tout distingue cette catégorie (composée de 3 filles et 16 garçons) des autres: origine sociale, histoire familiale, capital scolaire, identité et valeurs. La variable nationalité est peu pertinente ici: on trouve deux tiers des jeunes suisses et un tiers d'étrangers qui ont en commun surtout une même stratégie de rupture, de contestation.

Les parents de ces jeunes ont tous incontestablement le capital culturel et les positions professionnelles les plus élevées: ils font partie des couches moyennes et supérieures.

L'histoire de ces familles est parfois mouvementée; elle a été marquée par des incidents tels que maladie, séparations, violence ou migrations, mais rarement par un cumul de problèmes, comme on l'a vu pour d'autres groupes. De plus, il est rare que des agents de contrôle social interviennent pour régler ces problèmes. Les jeunes ont des relations distantes ou tendues avec leurs parents: ils leur reprochent d'être trop préoccupés par eux-mêmes ou leur travail.

Les jeunes de ce groupe ont la meilleure scolarité de tout l'échantillon: après une bonne scolarité primaire, les trois quarts d'entre eux entrent en section prégymnasiale en 7ème et presque tous terminent la 9ème. De tous les groupes, c'est celui où les jeunes sont les plus nombreux à commencer une formation post-obligatoire en école (9/19). Quant à ceux qui commencent un apprentissage, ils le font dans les branches les plus recherchées, comme mécanicien auto. La rupture de formation intervient assez tardivement, tout comme pour les jeunes de la deuxième génération, après deux ou trois tentatives et souvent en lien avec des événements extérieurs à la formation: divorce, déménagement ou migration des parents, révolte, alcoolisme, drogue ou délinquance; et on est frappé par les réactions fortes de la part des jeunes à l'étiquetage par la police, les patrons ou les enseignants.

Ces ruptures coïncident souvent avec une forte contestation des normes sociales, y compris les normes parentales, et représentent une forme de quête d'autonomie, que nous pourrions définir comme une «rupture anti». Leur sentiment prédominant au moment de l'arrêt de formation est la rage, la révolte. La rupture scolaire est ainsi parfois rupture d'avec les parents, et normes et aspirations de leur style de vie. Ces jeunes sont en fait en situation de décalage par rapport à leur milieu d'origine: ils ne sont pas «arrivés» alors qu'au départ ils se trouvaient parmi les privilégiés. Ils expriment ce décalage soit en prenant

le contre pied des normes dominantes et valorisant des formes «alternatives» de vie (comme des projets d'expression culturelle et artistique ou humanitaires), soit à travers une révolte plus destructrice qui peut les conduire à commettre des délits.

Ce n'est donc pas étonnant que l'on trouve là, la catégorie qui a le plus fort taux de problèmes avec la justice, soit 70%. Mais en même temps il y a – comme chez les jeunes de la deuxième génération – très peu de prises en charge institutionnelles. Tout se passe comme si les instances de contrôle social interprétaient leurs comportements déviants comme typiques de l'adolescence, renonçant ainsi à des interventions plus sévères. On peut se demander si leur délinquance est plus facilement banalisée à cause de leur origine sociale. En tout état de cause, la déstabilisation qu'entraîne la rupture de formation les expose moins que les groupes défavorisés à des interactions vulnérantes.

### **Les conformistes passifs des couches moyennes**

Terminons notre parcours avec un autre groupe (composé de 4 filles et 7 garçons), parmi les plus jeunes des interviewés. Ils sont issus de familles suisses et parfois françaises des couches moyennes. La plupart des parents ont fait une formation professionnelle.

Comme les autres jeunes des couches moyennes, ils ont connu une scolarité primaire sans histoires, mais leur situation au Cycle a été moins bonne. Ils ont pour la plupart commencé une formation post-obligatoire et leur orientation a fortement été influencée par leurs parents, qui ont placé en eux beaucoup d'attentes visant à une ascension sociale.

Les ruptures de formation dans ce groupe se caractérisent par un lent dépérissement du capital scolaire, que l'entourage essaye par tous les moyens de repousser ou d'éviter, un processus qui est perçu comme une pente descendante. Les jeunes semblent subir leurs échecs succes-

sifs avec beaucoup de passivité et se laissent volontiers guider par leurs parents, leurs enseignants ou des travailleurs sociaux. En fait, ils n'arrivent pas à assumer les attentes que leurs parents ont déposé en eux et, au lieu de s'opposer à ces attentes, comme les jeunes «révoltés», ils retournent la violence contre eux-mêmes, la somatisent. Ainsi, c'est la catégorie où l'on trouve les plus des problèmes de santé, notamment des troubles psychiques, avec un taux élevé de prise en charge médico-psychiatrique.

En revanche, et ce n'est donc pas étonnant, c'est le groupe qui connaît le moins de problèmes de délinquance: 3 cas sur 11 et tous banals.

En fait, le processus de rupture de formation rend ces jeunes très vulnérables. Cependant les interactions vulnérantes n'aboutissent pas à des interventions de la police et de la justice, mais plutôt des instances médico-psychiatriques. Ces jeunes entrent donc dans d'autres types de carrières de déviance que risquent de les mettre à l'écart durablement des formes d'insertion sociale dominantes.

## **Conclusion**

A la différence des recherches portant sur les taux de criminalité des «nationaux» et des «étrangers» nous n'avons pas suivi une démarche comparative classique. En effet, alors que le plus souvent les études dans ce domaine sont des analyses quantitatives de statistiques établies par la police ou la justice, nous avons travaillé à partir des informations récoltées par nous-mêmes auprès d'un échantillon restreint de jeunes sans formation.

Cette démarche présente à la fois des inconvénients et des avantages. Travaillant sur un petit nombre de cas, les analyses statistiques ne peuvent pas être très sophistiquées et les conclusions obtenues ne peuvent qu'avoir un caractère exploratoire. En revanche, la méthode utilisée nous permet de mettre en évidence, à travers une analyse typologique,

des relations entre plusieurs facteurs susceptibles d'influencer des comportements délinquants.

Au départ nous avons pu constater que la rupture de formation est un facteur de vulnérabilité sociétale. L'échec scolaire augmente la vulnérabilité à d'autres niveaux, notamment sur le marché de l'emploi. Les risques d'entrer dans un circuit de déviance augmentent avec le temps: plus la durée de la situation de jeune «sans statut» est longue et plus les problèmes avec les institutions de contrôle social semblent augmenter.

Toutefois, les risques et les formes de vulnérabilité varient selon les milieux sociaux d'origine. Nous avons distingué trois catégories en fonction des taux de délinquance et des interventions de contrôle social (Cf. figure 1).

**Figure 1**

### **Taux de délinquance et interventions de contrôle social**

- **DÉLINQUANCE FORTEMENT SANCTIONNÉE:**  
taux moyen / interventions fortes
  - forte vulnérabilité sociétale
  - précaires, suisses
  - couches inférieures, suisses
- **ABSENCE DE DÉLINQUANCE:**  
taux faible / peu d'interventions, mais fragilité statutaire et intervention médico-psychiatrique
  - précaires, étrangers
  - conformistes, couches moyennes
- **DELINQUANCE BANALISÉE:**  
taux élevé / interventions modérées
  - immigrés 2ème génération
  - révoltés, couches moyennes

### Délinquance fortement sanctionnée:

Ce sont avant tout les jeunes suisses, issus des couches inférieures et précaires qui subissent les interventions les plus fortes et sont le plus exposés à être sanctionnées par la justice, alors que leur taux de délinquance est dans la moyenne et leurs délits de type banal.

### Absence de délinquance:

Dans ce groupe à taux très faible de délinquance, deux types de jeunes très différents s'y retrouvent: les précaires étrangers (ou immigrés récents) et ceux issus des couches moyennes à attitude conformiste. Ces deux groupes sont pour ainsi dire absents de la scène de la délinquance et des interventions de la justice.

### Délinquance banalisée:

Le troisième groupe est celui de la petite délinquance la plus importante de notre population, confronté cependant à une justice peu interventionniste.

Notre recherche confirme ainsi ce qui a été mis en évidence par différents travaux. Les jeunes issus des couches inférieures sont plus exposés à être sanctionnés par la justice lorsqu'ils adoptent des comportements hors normes que ceux des couches moyennes (Cf. Queloz, 1986, 203s). Les écarts de ces derniers sont perçus probablement comme liés à l'âge de l'adolescence et tendraient à disparaître au moment d'accéder au statut d'adulte. Par ailleurs, la vulnérabilité d'une fraction des jeunes issus des couches moyennes s'exprime principalement par des interactions vulnérantes qui les conduisent à une prise en charge par des instances médico-psychiatriques plutôt que par la justice.

Un résultat surprenant est la similitude entre les jeunes de la deuxième génération et ceux «révoltés» issus des couches moyennes, pour ce qui est de la proportion des délits commis et du traitement de ces délits par la justice: dans les deux cas la petite délinquance est importante et la justice est peu interventionniste. Peut-être sommes-nous en présence de deux catégories qui, pour des raisons diverses, trouvent la route

vers une mobilité sociale ascendante barrée à travers un parcours scolaire conventionnel. La contestation, dont la petite délinquance est une des expressions, serait alors une manifestation de leur frustration, en même temps qu'une recherche, pas encore claire, d'une nouvelle voie de mobilité, pouvant déboucher autant sur l'invention des formes culturelles alternatives que sur des carrières de déviance.

Alors qu'on observe peu de différences entre Suisses et étrangers sans formation au niveau des couches moyennes, ces différences deviennent plus apparentes au niveau des couches inférieures. Contrairement à ce que l'on observe dans les comparaisons générales entre nationaux et étrangers, dans notre étude ce sont les jeunes suisses issus des familles ouvrières et précaires que sont les plus exposés à des interactions vulnérantes face au système judiciaire. Nous avançons l'hypothèse suivante pour expliquer cette différence de traitement: l'absence de formation chez les jeunes suisses accroît particulièrement leur vulnérabilité sociétale, étant donné qu'ils sont perçus et se perçoivent comme partageant un statut hors normes ou marginal. Pour les jeunes étrangers, et surtout pour les migrants récents, l'absence de formation est considérée comme moins problématique, puisqu'elle est perçue, de toute façon, comme faisant partie du destin social du groupe.

En tout état de cause, que les jeunes en rupture de formation soient issus des couches moyennes ou populaires, qu'ils soient suisses ou étrangers, ils sont loin de se trouver dans une situation de délinquance grave et persistante. On ne peut donc pas assimiler absence de formation et délinquance. Il est cependant connu que les prisons sont peuplées de détenus à très faible taux de qualification, souvent déclassés par rapport à leur famille d'origine.

Quel peut donc être le rôle de la formation? Dans beaucoup de cas, des mesures mieux ciblées pourraient permettre à ces jeunes sans qualification que leur position sociale devienne à terme moins vulnérable et que les délits commis ne restent plus qu'un souvenir de jeunesse. Cependant, il ne faut pas prétendre que les politiques de formation à

elles seules constituent des moyens de lutte contre la délinquance: il s'agit plutôt d'agir contre l'exclusion professionnelle et sociale à long terme. En effet, l'enjeu dépasse la problématique de la déviance, il est lié aux inégalités et aux risques de précarité: il faut éviter à tout prix que la société à deux vitesses ne commence pour les jeunes à la sortie de l'école obligatoire.

## **Remarques:**

- 1 Le PNR 29 est un programme financé par le FNSRS et porte sur le thème général «Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale».
- 2 Ce concept a été élaboré par Walgrave et Vettenburg (1986). La perspective que nous adoptons ici s'inspire principalement de l'approche théorique proposée par ces auteurs (Cf. infra).
- 3 Pour une présentation plus détaillée des critères de construction de la typologie et de la description de chaque type, voir Eckmann-Saillant, Bolzman et de Rham (1992, chapitre 9).

## Références

- BACHMAN, J., O'MALLEY, P. & JOHNSTON, J. (1978), *Adolescence to Adulthood. Change and stability in the lives of young men*, Ann Arbor, University of Michigan, Institut. social. research.
- BECKER, H.S. (1985), *Outsiders: étude de sociologie de la déviance*, Mettaillé, Paris.
- DUBET, F. (1987), *La galère: jeunes en survie*, Fayard, Paris.
- GOFFMAN, E. (1968), *Asiles*, Minuit, Paris.
- GROOTAERS, D. (1981), *Les attitudes des élèves de l'école secondaire selon le milieu social d'origine*, Dossier du GRAIN, Bruxelles.
- LEBLANC, M. (1976-77), «La délinquance à l'adolescence: de la délinquance cachée à la délinquance apparente» in *Annales de Vaucresson*, pp. 15-32.
- MERTON, R. (1938), «Social structure and anomie» in *American Sociological Review*, 3, pp.672-682.
- QUELOZ, N. (1986), La réaction institutionnelle à la délinquance juvenile, Thèse de doctorat, Neuchâtel, Edes.
- SAILLANT-ECKMANN, M., BOLZMAN, C., DE RHAM, G. (1992), *Jeunes sans qualification: trajectoires, situations, stratégies*, Rapport au FNSRS, PNR 29, IES, Genève.
- SCHRADER, A., NICKLES, B.W., GRIESE, H.M. (1979), *Die Zweite Generation*, Athnenäum Taschenbücher, Königstein.
- SELLIN, T. (1984), *Conflits de culture et criminalité*, Paris, A. Pedone.
- WALGRAVE, L. & VETTENBURG, N. (1986), «Délinquance grave, vulnérabilité sociétale et les institutions sociales» in *Actes de Vaucresson*, N°2, pp.39-55.

